

Initiation aux titres d'Habilitations électriques

↳ Maîtriser les niveaux d'habilitations électriques

Public :

- Toute personne ayant à gérer et à communiquer sur les habilitations électriques dans l'entreprise (Ressources Humaines, Service Sécurité, Chefs d'équipes, ...).

Prérequis : Aucun.

Durée : 0,5 jour.

Objectifs :

- Connaître la réglementation se rapportant aux instructions, aux consignes de sécurité et aux risques présentés par le courant électrique.
- Utiliser les connaissances acquises pour préconiser la formation adaptée à la fonction et aux tâches réalisées par le personnel.

Pédagogie :

- Exposé théorique.
- Cas pratiques.
- Questions-Réponses.

Matériel pédagogique :

- Fourniture du matériel adapté : armoires électriques, kits pédagogiques.
- Remise d'un livret « Préparation à l'habilitation électrique » (MémoForma).

Evaluation et validation :

- QCM à la fin de la demie-journée.
- Les savoir-faire sont validés par les mises en situations et les exercices pratiques.

Lieu, dates, tarifs : nous consulter.

PROGRAMME

Rappel réglementaire : Décret 2010-1118 du 22 septembre 2010

Article R.4544-9 : «Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités ».

Article R.4544-10 : « Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer. Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées. L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R.4544-3.

L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par les instructions de sécurité particulières au travail effectué. »

1. Les dangers du courant électrique

- Le phénomène accident et l'électricité.
- Les mesures de protection contre les contacts directs et indirects.

2. Le classement des installations et des habilitations du personnel

- Analyse des prescriptions de la NF C18510.
- Titre et niveau d'habilitation.
- Domaine de tension.

3. Les conditions d'intervention selon le niveau d'habilitation (HT-BT)

- Travaux d'ordre non électriques au voisinage des pièces nues sous tension.
- Domaine de tension.

4. Protections individuelles et outillage électroportatif

